

GROUPE VISION NEW LOOK INC.
Rapprochement du bénéfice net et du bénéfice net ajusté
des périodes terminées le 30 septembre 2017 et le 24 septembre 2016

En milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action

	13 semaines		39 semaines	
	30 sept. 2017	24 sept. 2016	30 sept. 2017	24 sept. 2016
	\$	\$	\$	\$
Bénéfice net attribué aux actionnaires	3 392	2 053	7 301	7 986
Frais connexes aux acquisitions d'entreprises	808	235	2 866	1 075
Rémunération à base d'actions	233	607	1 110	916
Autres coûts non comparables ^(a)			305	
Impôts s'y rapportant	(337)	(63)	(487)	(289)
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires^(a)	4 096	2 832	11 095	9 688
Écart en \$	1 264		1 407	
Écart en %	44,6 %		14,5 %	
% du chiffre d'affaires	7,4 %	5,8 %	6,9 %	6,7 %
Montant par action				
De base	0,30	0,21	0,81	0,72
Dilué	0,29	0,20	0,80	0,70

- a) *Le bénéfice net ajusté n'est pas une mesure normalisée selon les IFRS et il ne peut être comparé à des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises. Vision New Look croit que la communication du bénéfice net ajusté fournit de l'information utile car elle permet la comparaison des résultats nets excluant les frais d'acquisition et de développement, lesquels peuvent varier de manière importante d'un trimestre à l'autre. Les investisseurs doivent être conscients que le bénéfice net ajusté ne doit pas être interprété comme une alternative au bénéfice net déterminé selon les IFRS.*